

L'écrivain francophone et ses langues : vers des formes néologiques pour la légitimation d'un français d'Afrique

Ouattara Bakary KAMAGATE
Université Peleforo GON COULIBALY

kamagatebakary27@gmail.com

Résumé

En Afrique subsaharienne, le français a été et demeure une langue de prestige, de privilège et d'ouverture sur le monde sous l'étiquette francophone. Cet état de fait tire ses origines de la colonisation dont cette langue a été l'un des principaux vecteurs. Cependant, en partant du principe que la langue la plus parfaite est celle dans laquelle le locuteur a grandi et s'exprime le mieux, le français perdrait alors sa force de persuasion. En outre, dans le but d'affirmer sa personnalité et revendiquer son identité intellectuelle et sociale, l'écrivain francophone a recours à des distorsions du français standard, lesquelles se traduisent par des manipulations lexicales, grammaticales et sémantiques. Généralement, il s'agit de mots ou expressions françaises qui prennent leur source dans sa langue maternelle. Les écueils qui découlent d'un tel phénomène restent incontestablement les différences évidentes qui sont perceptibles au niveau des structures linguistiques des deux langues. La présente étude s'attelle à repenser non seulement le type de français susceptible de faciliter le développement de l'Afrique, mieux, suggérer une complémentarité entre français et langues locales à partir d'un aménagement linguistique spécifique.

Mots clés : **francophone, néologisme, norme, synchronie, diachronie**

Abstract

In sub-Saharan Africa, French has been and remains a language of prestige, privilege and openness to the world under the Francophone label. This fact has its origins in the colonization of which this language was one of the main attributes. However, if we assume that the perfect language is the one in which the speaker grew up and expresses himself best, French would lose its persuasive power. In addition, in order to assert his personality and claim his intellectual and social identity, the Francophone writer resorts to distortions of standard French, which are translated into lexical, grammatical and semantic manipulations. Generally, it is a question of French words

or expressions which take their source in the mother tongue. The pitfalls of such a phenomenon are undoubtedly the obvious differences in the linguistic structures of the two languages. The present study attempts to rethink not only the type of French likely to facilitate the development of Africa, but also to suggest a complementarity between French and local languages based on a specific linguistic arrangement.

Keywords : **francophone, neologism, norm, synchrony, diachrony**

Introduction

Hérité de la colonisation, le français est une langue qui a connu multiples cycles de vie pendant les siècles. Mais, le plus grand bouleversement qu'a connu le français eut lieu entre le 14^e et le 15^e siècle et fut baptisé le français moyen. Au 16^e siècle, le français renaitra sous la forme du français de la renaissance suivi du français classique au 17^e siècle. Quant au français moderne, il date des 18^e et 19^e siècle ainsi que du début du 20^e siècle. Après toutes ces étapes, le français revêtra la forme d'un français contemporain. À ce jour, coexistent toujours à côté du français, les langues régionales dont les principales demeurent l'alsacien, le breton, le basque, le catalan, le corse, le breton. Généralement, il s'agit de différenciations géographiques. C'est pourquoi ces parlers, même s'ils conservent leur syntaxe, leur morphologie et leur lexique propre, ont perdu le rôle d'assise de la vie sociale qui leur permettrait de s'opposer à la langue centrale.

Au regard de ces premières observations sur l'évolution du français, on note que rien n'est anodin ni fortuit dans l'évolution d'une langue. Le français qui découle de l'ensemble des langues romanes a pu connaître des évolutions successives hors d'Afrique, et ce, depuis son implantation sur ce continent où elle se présente comme une langue de domination et d'oppression en Afrique. Cette situation linguistique est fort bien résumée par (Manessy Gérard, 1992, p.109) pour qui,

La position des gouvernements africains, pressés de toute part de définir une politique linguistique, est fort incommode. Ils supportent le poids d'une tradition coloniale qui leur a légué un appareil juridique, administratif, politique et militaire dont la langue de fonctionnement est le français, desservi par un personnel qui, pour une bonne part, pense en français.

Les Africains francophones pour lesquels le français constitue la langue seconde, avec des cultures intrinsèquement africaines auront un autre regard sur ce médium. Ils y mettront une part de leur culture et de leur usage. Ces écrivains africains francophones, soucieux d'appartenir à une culture locale produisent des textes strictement en français avec des connotations et des colorations africaines. Etant africains et possédant leur langue maternelle qui fut la première à les mettre en contact avec le monde sensible et matériel, en s'appropriant le français, les écrivains francophones se trouvent dès lors à la croisée de plusieurs chemins « linguistiques » qu'ils sont dans l'obligation de contourner ou de trouver des palliatifs afin de raffermir leurs écrits. Ces deux langues que sont leur langue maternelle et la langue officielle vont transparaître régulièrement dans leurs productions étant donné que la langue source a toujours laissé ses substrats dans la langue cible. Vu sous cet angle, la culture est omniprésente dans les productions littéraires des écrivains francophones et la langue en tant qu'élément premier et fondamental de cette culture jalonna toute leur littérature.

Se plier à des exigences normatives d'une langue qui ne provient pas du cœur n'engendrera-t-il pas des conflits pouvant aboutir à un refus révolutionnaire ?

Face à cette interrogation, nous envisageons dans un premier temps, l'hypothèse que le français en tant que langue privilégiée jouit d'un certain prestige juridique et social, et qu'à ce titre, il détient le « pouvoir linguistique ». Dans un second temps, la gestion ou la résolution de l'opposition français normé / français d'Afrique s'avère cruciale si l'on veut véritablement s'approprier une langue qui repose sur l'adéquation entre grammaticalité linguistique et grammaticalité sociale.

Pour ce faire, nous allons adosser notre étude sur l'aménagement linguistique qui analysera l'épineux fossé qui se creuse entre une forme de langue figée considérée comme la référence que l'école essaie de diffuser et des variétés dynamiques que des écrivains essaient de mettre en exergue. Aussi, notre corpus sera-t-il composé d'un relevé systématique de quelques fragments de phrases tirés « *Des soleils des indépendances* » d'Amadou Kourouma.

1. Approche définitoire de quelques concepts

1.1 L'écrivain francophone

L'expression « écrivain francophone » renvoie à l'ensemble des écrivains hors hexagone ou écrivains non natifs français qui ont cependant choisi d'écrire en français.

N'étant pas Français et/ou n'étant pas nés en France, ou n'étant pas perçus comme tels quels que soit leur degré d'attachement à la France, ces écrivains ont une particularité et une singularité en rapport avec leur culture et leur langue d'origine et qui restent visibles dans leurs écrits.

Analysant cette définition, (Gauvin Lise, 2007, p.5) souligne que

tour à tour ces désignations ont été choisies pour décrire des systèmes littéraires à la fois autonomes et interdépendants. Les écrivains qui en font partie ont en commun de se situer "à la croisée des langues", dans un contexte de relations conflictuelles – ou tout au moins concurrentielles – entre le français et d'autres langues de proximité.

En sus de cette définition, la situation linguistique varie d'un écrivain francophone à un autre dans la mesure où la Francophonie elle-même recouvre des territoires de statuts différents: ceux dont le français est la langue historique, comme en France (Suisse romande, Belgique Wallonne, Québec francophone, etc.), ceux où le français a été imposé (dont les anciennes colonies africaines de la France et de la Belgique), et ceux qui ont choisi d'appartenir à la Francophonie, mais où le français n'est parlé et compris que par une infime partie de la population. Du coup, en Afrique, l'écrivain francophone apparaît comme un écrivain avant d'être francophone, aussi se définit-il par son écriture, son style, sa façon de respirer la langue qu'il utilise. C'est pourquoi, il ne tergiverse pas dans sa forme d'écriture. Pour lui, seule la langue compte et non le classement de ses écrits en terme français ou francophone.

Attentif aux écrits de l'écrivain francophone, (Claude Eric Owono Zambo, 2011, p. 167) se veut plus explicite quand il affirme qu' :

...entre le moi profond et le moi pratique, il se réalise un décalage différentiel strident où l'identité est en crise. Cet état de la réalité psycho affective de l'identité de l'écrivain francophone, pour me permettre de m'intéresser qu'à lui, est perceptible dans l'examen même de la matérialité du texte qu'il nous délivre.

1.2 Le néologisme

Dans (Le Petit Larousse Illustré, 2016, p.781), il ressort la définition suivante de la néologie « mot ou expression de création ou d'emprunt récents ; sens nouveau d'un mot ou d'une expression existant déjà dans la langue ». Cela se justifie car en remontant à son étymologie, ce terme se décompose en (*neos*, « nouveau » ; *logos*, «

parole », « discours »), donnant lieu à une toute première approche à celle l'assimilant à un « mot nouveau » ou au « sens nouveau d'un mot existant déjà dans la langue ». Dans une seconde approche, on observe une autre acception de ce terme, qui rend plus complexe, le processus de formation des nouvelles unités lexicales. Le néologisme représente alors un concept difficile à cerner dans la mesure où (Jean Pruvost, Jean-François Sablayrolles, 2019, p.3) objectent à la première définition qu' :

à la fois phénomène naturel de la langue et de la communication, postulat sur le fonctionnement même d'une langue, processus qui ne laisse personne indifférente et implique même un jugement sur l'usage, le néologisme relève aussi de la réflexion philosophique sur le temps qui s'écoule.

Vouloir circonscrire le néologisme dans une définition fermée, c'est le rendre inapte à intervenir sur d'autres disciplines majeures. Au demeurant, le concept de néologisme dans son fonctionnement se présente comme un organisme vivant qui naît, grandit et peut mourir. Les mots, dans leur processus de maturation connaissent plusieurs cycles étant donné que pour suivre l'évolution de la société, toute langue vivante doit intégrer des mécanismes de néologie propres à créer les nouvelles unités lexicales qu'imposent le progrès des connaissances et les transformations des techniques. Les mêmes auteurs renchériront dans les lignes suivantes :

Les adolescents, pour s'affirmer, prendront de leur côté un plaisir partagé à néologiser, c'est-à-dire à construire et délimiter verbalement leur univers en transgressant la langue normée, orale ou écrite, des adultes. Et au passage, ils s'entraîneront sans le savoir à manipuler la langue, pour mieux la maîtriser, en s'initiant à ses mécanismes classiques, de l'accourcissement ou de la répétition (*from* pour *fromage blanc*, c'est-à-dire « de race blanche » ; *gogol*) à la locution (*péter les plombs* ou *lâcher les élastiques*... (Op cit 2019, p.6)

En définitive, Louis Guilbert dans le *Grand Larousse de la langue française*, ajoute opportunément dans l'article qu'il consacre à la néologie que la créativité lexicale est en définitive « la chose du monde la mieux partagée ». Il ressort de cette approche que rien n'est possible sans le processus de création de nouvelles unités lexicales.

2. Rapports conflictuels entre écrivains francophones et le français, langue seconde

Dans l'apprentissage d'une langue, deux moyens s'offrent à l'utilisateur : soit il l'apprend par mimétisme comme dans le cas de la langue maternelle qui a lieu au sein du cercle familial où l'adulte sert de facilitateur, soit il l'apprend par répétition successive dans une institution scolaire comme dans le cas de la langue officielle qui fait office de langue seconde. Naturellement, la langue première sera vite maîtrisée dans la mesure où la communauté linguistique dans laquelle évolue l'individu l'aide quotidiennement à surmonter et à maîtriser les difficultés liées au langage. Contrairement à cela, la langue seconde est apprise selon certaines dispositions particulières, alliant des principes pédagogiques bien définis et du matériel didactique approprié. Avec à la clé, la présence d'un formateur qui s'engage résolument à appliquer sa méthode pédagogique. Sorti de ces deux moules d'apprentissage de la langue, l'utilisateur francophone s'en inspirera régulièrement dans ses différentes productions. C'est pour cette raison que dans le cadre de ses activités littéraires, celui-ci disposera du français, langue qu'il a apprise par nécessité pour véhiculer son message, avec un recours régulier à sa langue maternelle.

Aussi, la diversité des usagers francophones repartis dans le monde entier entraînera également une diversité d'usages et des cultures vis-à-vis du français. C'est celle-ci sans doute qui a facilité la naissance de la plupart des grandes associations francophones internationales en l'occurrence l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF) créée en 1961 à l'initiative de son premier Secrétaire général, Jean-Marc Léger. Même si celui-ci était l'un des plus grands défenseurs de la langue française, les textes de l'association étaient pourtant clairs sur la nécessité d'acceptation des différentes cultures et civilisations des usagers du français :

dès le jour de sa création, il fut souligné, dans les actes du colloque de Montréal, que l'AUPELF n'était ni un instrument de défense de la langue française ni une entreprise vouée au rayonnement de la culture française. Ce fut bien un organisme qui aida les États et les universités qui en faisaient partie à relever les défis de la décolonisation en termes linguistiques. (Pierre Dumont, 1992, p.84).

Comment l'utilisateur francophone transgresse alors une langue qui lui a été importée ? Là réside la question essentielle. Livrer une bataille afin d'acquiescer son indépendance linguistique est-il un combat légitime ? D'autant plus que cette langue, dans sa pratique quotidienne, a des exigences et des contraintes qu'on ne peut occulter, il est

impérieux de se pencher sur son mode d'appropriation. En effet, cette langue a été imposée aux Africains par le fait de la colonisation. C'est pourquoi, dans la quête permanente de leur identité, certains auteurs francophones mettent un point d'honneur à marquer linguistiquement leurs productions littéraires. Alain Mabanckou¹ ne croit pas si bien dire lorsqu'il précise que l'Afrique est un continent toujours en perpétuel mouvement, et le monde de demain ne peut se faire sans elle. Cette sorte de vitalité africaine ne souffre d'aucun doute si l'Africain veut apporter sa pierre à l'édification d'un monde nouveau. En restant dans une logique de résignation linguistique voire culturelle, l'écrivain renierait sa propre identité. La solution salvatrice qui s'impose à lui est bien l'usage de sa langue maternelle dans ses écrits. Cette intention est clairement exprimée par (Claude Eric Owono Zambo, 2011, p.167) dans l'écrivain francophone au cœur de la problématique de l'écriture :

La question de la textualité des langues dans l'écriture littéraire francophone se pose avec pertinence aujourd'hui. En effet, dans un contexte où l'écrivain africain se réclame d'une certaine appartenance aux biotopes linguistique, culturel et identitaire de son continent d'origine, il se trouve que la langue française (langue d'écriture et donc de publication), en contact avec sa langue maternelle (langue de pensée et d'inspiration), s'expose à une aventure conflictuelle assurée au sens même des préoccupations de la sociolinguistique.

Le but est d'associer la jouissance esthétique africaine au besoin d'informer et d'instruire. C'est dans ce sens que se révèlent pertinents les propos de (Jean-Noël Loukou, 2021, p.13) lorsqu'il évoque sans détour, dans la préface de l'ouvrage en hommage à Jean-Marie Adiaffi, que

les individus et les peuples africains doivent faire œuvre créatrice en préservant leur culture, leur mémoire mythique et utopique, en inventant une tradition démocratique et scientifique. Ces conditions expliquent le combat de l'auteur pour la désaliénation linguistique. Cela suppose la réappropriation africaine des concepts fondamentaux, la promotion des langues.

En d'autres termes, il est de plus en plus question d'affranchissement d'où la libération des peuples africains sur le triple plan politique, économique et culturelle, seul gage pour la préservation de son identité et de son âme.

¹ Cette annonce a été faite à la faveur d'une interview diffusée sur TV5 le 18/12/2019

Cette distorsion du français gagne nettement plus en clarté chez Kourouma quand (Bi Kacou Parfait Diandue, 2003, 9) rapporte que :

En effet, les incursions répétées de l'auteur dans le réservoir linguistique malinké donne à son écriture un visage bigarré de collage artistique d'où se dégage une harmonie constructive et une suavité langagière. De plus, il s'attaque au français académique avec des « armes » narratologiques, viole le code normatif du langage et instaure un discours nouveau au confluent du malinké et du français.

Cette ambition légitime animera Kourouma dans sa toute première production littéraire, ce qui, du reste, lui vaudra de nombreux refus de la part des éditeurs. Mais face à toutes ces réactions hostiles, l'auteur n'en avait cure et clamait fermement qu'il était mu par « la recherche d'une forme appropriée pour son projet d'écriture, aux prises avec des problèmes littéraires : choix d'un lexique, recherche d'une voix, d'un ton, d'un personnage qui lui permettraient de camper son récit et de libérer le débit. » (Sylvie Patron, 2013, p.14). Aussi, les distorsions qui jalonnent la littérature des écrivains de façon générale, et particulièrement celle de Kourouma, peuvent-elles être classées en trois niveaux à savoir les particularités lexématiques, les particularités grammaticales et les particularités sémantiques.

2.1. Quelques particularités lexématiques

1) «...Lorsque Fama **creusait les rats** avec les camarades » (1970 :96)

Creuser : Pris isolément, « creuser » dans son sens étymologique signifie faire une fosse, un sillon, une tranchée, un trou, une rigole. Ajouté au substantif « les rats », le terme tend à s'éloigner du premier sens et signifie alors une action exercée sur un *petit mammifère rongeur à museau pointu et à très longue queue*. En procédant ainsi, Kourouma s'inspire de sa langue maternelle qui, dans son organisation lexicale admet ce type de construction. En français standard, « creusait les rats » devient dès lors une expression atypique et incongrue qui ne peut être comprise qu'en se référant à la langue maternelle de l'auteur.

2) « *Le chef de Toukoro dormait ? ivre de **dolo*** » (1970 :100)

Dolo : Issu du lexème "dôrô" [d R] signifiant boisson frelatée obtenue à partir de la fermentation du mil ou du maïs en malinké. Ce terme n'a nullement fait son entrée

dans le dictionnaire de la langue française. Il devient ainsi mot étranger provenant directement des langues maternelles.

3) « *Quand le chef fut **dessoulé**, un messenger fut aussitôt dépêché* » (1970 :100)

Dessoulé : ce terme a été obtenu par l'adjonction de "de" à un radical existant qui est « soulé ». Le morphème "de" ajouté au lexème "soulé" qui signifie boire jusqu'en devenir ivre, prend une forme antonymique pour désigner l'état de celui qui est redevenu lucide après l'absorption d'une substance qui rend ivre. Cette unité nouvelle ainsi créée découle de la dérivation. La particularité de ce terme est qu'il est inexistant dans le dictionnaire, donc non validé par l'académie française.

4) « ...*Un grand marabout arrivera du nord à l'heure de l'**ourebi*** » (1970 :99)

5) « ...*Permetts-nous pour la période de la fête de nous retirer dans notre **lougan** ...* » (1970 :100)

A priori, dans les deux énoncés suivants, « ourebi » et « lougan » apparaissent comme des créations lexicales ne bénéficiant d'aucune entrée dans le dictionnaire. Ce qui laisse supposer qu'il s'agit de pures créations de l'auteur à partir du malinké. A posteriori, « **lougan** » est un prénom très répandu au Brésil. Par ailleurs, toujours selon le moteur de recherche GOOGLE, ce terme désigne un paysage végétal rencontré en Côte d'Ivoire, consistant en des cultures réalisées dans une zone forestière défrichée. Ce terme exprime-t-il un emprunt, un néologisme ? Rien ne permet de situer sur le rapport de ce terme avec son contexte d'énonciation. La seule déduction plausible est son rapprochement avec un nom de lieu à partir de la séquence « de nous retirer dans... »

Dans le syntagme « l'heure de l'ourébi », ourébi désigne une petite antilope territoriale qui vit de façon solitaire ou le plus souvent en couple et parfois en groupe de quatre ou cinq. Cet animal est un herbivore qui vit entre 8 et 12 ans et mesure entre 50 et 65 cm à l'épaule. "L'heure de l'ourébi" renvoie à l'heure où souvent sortent ces antilopes, l'heure de la deuxième prière du musulman ; c'est-à-dire vers 14 heures.

2.2 Quelques particularités grammaticales

Dès les premières lignes de « Les soleils des indépendances », Amadou Kourouma rappelle ses sources :

6) « *il y avait une semaine **qu'avait fini** dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké...* » (1970 : 7).

qu'avait fini : Primo, à travers ce syntagme, l'auteur a tenu à marquer par un effet stylistique, le choc de la mort. Ici, il s'agit de l'euphémisme qui est l'expression atténuée d'une notion dont l'expression directe est évitée (comme déplaisante, brutale, vulgaire).

Secundo, un autre regard nous éclaire sur la volonté de l'écrivain, qui pour des recherches stylistiques évidentes, procède à un changement de construction. Dans les faits, l'auxiliaire **avoir** qui accompagne le verbe **finir** est moins apte à traduire la notion de mourir (que signifie cette formulation) que l'auxiliaire **être**. En optant pour l'auxiliaire **avoir**, Kourouma fait entorse à la langue française d'une certaine manière en même temps qu'il procède à un transfert de sens du malinké au français. Au demeurant, derrière "avait fini" se cache le malinké à **báná** (c'est **fini**, il a **fini**, il est **fini**, il est mort). C'est en toute connaissance de cause que l'auteur fait ces manipulations grammatico-stylistiques, et pour montrer que c'est un choix délibéré, il reprendra sous une forme différente, la même idée dans l'avant dernier paragraphe du roman :

« *Fama avait fini, était fini* ». Ici encore, Kourouma développe la conception malinké de la mort, selon laquelle, elle serait non une fin, mais le commencement d'une autre vie. Le dernier fragment de cette première phrase du roman est tout aussi interpellateur que le premier :

7) « ... il n'avait pas **soutenu** un petit rhume... (1970 : 7).

Ici également, le verbe soutenir dont le premier sens renvoie à « maintenir dans une position de stabilité, d'équilibre, empêcher de tomber, arrêter la chute de... », a été détourné de son sens pour connoter d'autre acception. Ici, le terme approprié qui se rapporte à une maladie sera « supporter » qui signifie « subir, éprouver les conséquences pénibles d'un événement, d'un état ou d'une action sans faiblir, avec constance ».

8) « *Les amis, les parents et même de simples passants déposèrent des offrandes et sacrifices qui furent repartagés et attribués **aux venus** et aux grandes familles malinké de la capitale* » (1970 :9).

9) « *Du monde pour le septième jour de **cet enterré** Ibrahima* » (1970 :11)

Les syntagmes « **aux venus** » et « **cet enterré** » qui sont deux participes passés substantivés accompagnés chacun d'un article se comportent exactement comme un substantif ordinaire. Dans leur contexte d'utilisation, l'auteur, faute de substantifs appropriés a dû recourir à des transformations de bases verbales en noms pour mieux ressortir sa pensée. Ce phénomène de calque s'appuie sur la langue maternelle de l'auteur qui accepte de telles combinaisons morphologiques.

Empruntons cet autre exemple de substantivation de participes à Kourouma :

10) « *Elle se rappelait qu'à ce moment de ses entrailles grondait et montait toute la frayeur de toutes les histoires de jeunes filles qui avaient péri dans le champ (...). Salimata chercha en vain leurs tombes. Les tombes des **non retournées** et **non pleurées** parce que considérées comme sacrifices pour le bonheur du village* ».

Ces deux participes passés substantivés ont le même comportement que les autres groupes nominaux ordinaires et désignent dans le cas d'espèce, les tombes des jeunes filles qui ne reviennent pas du bois sacré où a lieu la séance d'excision, et qu'on enterre sur place et qui, par conséquent ne connaissent pas l'ultime honneur de recevoir les larmes de leurs mères. Ce sont donc des **non retournées** et **non pleurées**. Au total, par ce choix lexical, l'auteur exprime le mélange mais peut-être aussi son désir de voir son propos inaccessible au lecteur lambda, surtout les locuteurs du français normé.

Au total, il s'agit dans la plupart de ces exemples, de changement de catégories grammaticales comme on l'observe fréquemment dans le français ivoirien avec l'exemple infra :

Le mis en cause ou **la mise en cause** pour l'accusée (e).

11) Ainsi observe-t-on "Mais lors de son procès devant le tribunal, **le mis en cause** change de langage" (Fraternité Matin du 10/11/1995).

2.3 Quelques particularités sémantiques

Dans *le Soleil des indépendances*, certains mots bien français sont employés dans un sens inhabituel, nouveau.

12) « *Les premières gouttes **mitrillèrent** et **se cassèrent** sur le minaret* » (1970 : 25)

Les verbes « mitrillèrent » et « se cassèrent » issus respectivement de mitrailler et (se) casser signifient pour l'un, prendre pour objectif d'un tir à mitraille et pour l'autre, mettre en morceaux, diviser (une chose rigide) d'une manière soudaine, sous l'action

d'un choc, d'une pression, d'un coup. Dans le contexte de l'œuvre, on se rend compte que Kourouma a fait de nombreuses déviations sémantiques pour attribuer de nouveaux sens à des termes provenant d'un autre domaine. « Mitrailler » provient du langage militaire car dérivé de mitraillette, arme de combat alors que « casser (se) » vient du vocabulaire général mais l'usage qu'en fait Kourouma relève de l'exagération pour des gouttes d'eau qui tombent sous l'effet de la pluie. Le verbe tel qu'usité renvoie à des dommages collatéraux que subissent les gouttes d'eau. Tout porte à croire que l'eau en elle-même subit une certaine victimisation de la pluie. Conséquemment, l'emploi indifférencié des termes non appropriés peut aussi donner lieu à des cas d'ambiguïté quant à l'interprétation sémantique du discours.

13) « ...les effets de cette assiduité éclatèrent rapidement : le génie *engrossa* Salimata ! »
(1970 :52)

Engrosser signifie rendre (une femme) enceinte. Et l'action de tomber enceinte résulte de l'acte d'accouplement entre deux êtres vivants, physiquement et morphologiquement constitués. Dans le cas de Salimata, il s'agit d'un génie, qui, tombé sous son charme entretiendra des rapports coupables avec celle-ci jusqu'à ce que grossesse s'en suive. Pour le commun des mortels, une telle action quasi impossible dans la mesure où « le génie », par définition, désigne, selon le Grand Robert de la langue française, un esprit qui présidait à la destinée de chacun, sorte d'« ange gardien, qui, à ce qu'on croyait, naissait avec chaque mortel et mourait avec lui, après avoir accompagné, avoir dirigé ses actions, et veillé à son bien-être pendant toute sa vie ». Il est improbable sinon impossible qu'un esprit puisse être l'auteur d'une grossesse. Sémantiquement, le sens de la phrase reste problématique.

14) « La politique comprenait *la virilité*, la vengeance, et il y avait près de cinquante années d'occupation par des infidèles à injurier, à défier, à défaire ». (1970 :56-57)

Le terme « virilité » signifie l'ensemble des attributs physiques et sexuels de l'homme, du mâle humain. Appliqué en politique, ce mot laisse perplexe dans la mesure où sa définition première est relative à l'organisation et à l'exercice du pouvoir temporel dans une société organisée, au gouvernement d'un État et aux problèmes qui s'y rattachent. Loin d'être un être vivant, la politique ici ne saurait être virile si ce n'est une extrapolation de l'auteur.

15) « ...mais chez les Bambaras, les incroyants, les *Cafres*, on ne couche jamais dans la case d'un enterré sans le petit sacrifice qui éloigne esprits et mânes ». (1970 :108)

La première entrée du Grand Robert de la langue française indique que "Cafre" est le « nom de peuple qui habite une grande région de la Basse Éthiopie » (*Dict. de Trévoux*).

À travers une seconde définition du Grand Robert de la langue française, "Cafre" découle de la Cafrerie, qui est une région de l'Afrique australe. *Les Cafres* : ethnie noire de l'Afrique du Sud. — *La langue cafre*, ou, **n. m.** *le cafre* : langue du groupe bantou parlée en Cafrerie. Malgré ces deux définitions, rien ne facilite la compréhension de ce terme en contexte ivoirien. Cependant, en faisant un détour dans la langue maternelle de Kourouma, il est bon de préciser qu'en malinké, « cafri » renvoie à « impi » terme pour désigner celui pour qui la religion n'a aucun intérêt.

A travers ces exemples, on comprend dès lors toute la démarche littéraire de Kourouma qui trouve sa justification dans son projet de réécriture de la langue française. Sur le plan sémantique, l'auteur s'exprime au moyen d'un sémantisme qui prédispose à entrer dans les méandres des esquisses de ce qu'il compte faire du français standard : écrire en français en s'inspirant du malinké.

J'adopte la langue au rythme narratif africain. Sans plus. M'étant aperçu que le français classique constituait un carcan qu'il me fallait dépasser... Ce livre s'adresse à l'Africain. Je l'ai pensé en malinké et écrit en français en prenant une liberté que j'estime naturelle avec la langue classique... Qu'avais-je donc fait ? Simplement donné libre cours à mon tempérament en distordant une langue classique trop rigide pour que ma pensée s'y meuve. J'ai donc traduit le malinké en français, en cassant le français pour trouver et restituer le rythme africain... (Gauvin Lise, 2007, p.85).

Dans une telle disposition d'esprit, la langue ne doit aucunement être envisagée comme un simple moyen de communication ; elle est surtout un des puissants leviers de création littéraire parce qu'elle génère des images et des rythmes. Par conséquent, toute œuvre littéraire ne peut s'épanouir que par le biais de la langue de son auteur et de ses lecteurs.

En acceptant de reconnaître le français comme leur langue d'écriture, tous les écrivains issus de ces pays qui appartiennent à la Francophonie devraient être en phase avec le français académique par le respect de ses normes. C'est pourquoi, les distorsions

observées doivent leurs explications à plusieurs raisons et pas seulement à une transgression délibérée. En ce qui concerne Kourouma, diverses raisons militent en faveur de son choix pour cette écriture atypique. C'est ce que tente de mettre en exergue, (Daniel Delas, 2013, 61) lorsqu'il affirme au sujet de l'auteur *des Soleils des indépendances* :

Non seulement son expérience de la vie militaire et des guerres coloniales mais aussi les contacts qu'il a noués lors de son séjour en France l'ont rendu extrêmement lucide, à défaut de le cultiver, mais son implication personnelle et douloureuse dans l'histoire de son pays le poussent à un engagement résolu. Après bien des tentatives manquées, il décide de ne pas s'embarrasser de modèle académique, de faire confiance à sa faconde, à son sens inné du drolatique pour faire s'agiter des personnages hauts en couleur qu'il désire faire parler de manière authentique, proche de leur parlure quotidienne.

La langue n'est pas uniquement un simple moyen de communication ; elle est surtout un des puissants leviers de création littéraire parce qu'elle génère des images et des rythmes. Par conséquent, toute œuvre littéraire ne peut s'épanouir que par le biais de la langue de son auteur et de ses lecteurs.

Conclusion

La présente étude a porté sur l'usage du français par les auteurs francophones, spécifiquement, Kourouma, qui avait à cœur d'enrichir la langue française des réalités socioculturelles locales, en se fondant sur l'idée que les mutations de la société ivoirienne devaient faire émerger une nouvelle littérature. C'est en cela que pour l'auteur, la conséquence d'une telle rupture littéraire entraînerait indiscutablement l'émergence d'un autre type de français. Mais après plus d'un demi-siècle ; c'est-à-dire 52 ans depuis la publication du premier roman de Kourouma, que peut-on déduire de la distorsion du français ? D'un point de vue sociolinguistique, le français tel qu'il est parlé et écrit aujourd'hui s'est beaucoup enrichi, et il doit cette grande richesse à la diversité de ses usagers et de ses usages. Si des auteurs se sont inscrits dans la dynamique tracée par l'auteur des *Soleils des indépendances*, c'est bien parce qu'ils y voient un intérêt certain. En outre, des particularismes évoqués dans le roman témoignent de l'efficacité des langues ivoiriennes, notamment leur capacité à traduire certaines réalités jugées jusque-là complexes. Tout au long de cette étude, il a été démontré non pas une opposition tranchée et systématique entre français normé et français non normé mais plutôt une collaboration entre deux réalités, qui, loin de s'exclure, s'imbriquent et s'impliquent quelques fois. Partant de ce principe,

le problème reste la légitimation de ce parler des francophones, qui, bien que compréhensible, dénote d'un certain relâchement de niveau de langue. C'est pourquoi, l'avenir du français en Afrique francophone peut être décliné en trois points essentiels à savoir : primo, ne point focaliser l'apprentissage du français à partir de l'école. Secundo, prendre en compte, dans une certaine mesure, les usages locaux du français et enfin tertio, définir un cadre spécifique d'une véritable complémentarité entre français et langues maternelles, seules habilitées à assumer efficacement les besoins communicatifs des populations africaines.

Bibliographie

- ADIAFFI ADE Jean-Marie** (2021), *Entre éclairs et foudres*, Vallesse Editions, Abidjan
- Alphonse SONFO**, (1979), « *Le roman : essai d'esthétique romanesque* », Colloque sur la littérature et l'esthétique négro-africaine, Dakar, NEA, 1979, p.130-150
- BARTHES Roland** (1972), *le Degré zéro de l'écriture*, le Seuil, p.60
- DIANDUE Bi Kacou Parfait** (2003) *Histoire et fiction dans la production romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de Doctorat, Université de Limoges.
- DUMONT Pierre** (1992) *La francophonie par les textes*, EDICEF/AUPELF
- KOUROUMA Ahmadou** (1970), *Les soleils des indépendances*, Editions du SEUIL, Paris.
- MANESSY Gérard** (1992), *La francophonie par les textes dans prospectives francophones*, EDICEF, Paris.
- MOUNIN Georges** (1974), *Dictionnaire de linguistique*. Paris : PUF.
- NICOLAS Jean-Claude** (1985), *Comprendre les Soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Editions Saint-Paul Les classiques africains, Paris
- OWONO Joseph OZELE** (2003), *Déviances langagières ou appropriation linguistique ? Le défi de la nouvelle norme africaine dans l'usage du français en Afrique* ». *Langues et communication*, vol. II, n°3, 111-122.
- PATRON Sylvie** (2013), *Sous les Soleils des indépendances, à la rencontre d'Ahmadou Kourouma*. France. Textuel, Revue de l'UFR de lettres, arts, cinéma, Imprimerie Paris Diderot-Paris 7, n° 70, pp.5,
- SIGNY Pascal** (2004), *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*. Berne : Peter Lang,

Webographie

GAUVIN Lise (2007), « Casser la langue » : de la figure à la fiction », dans : *Ecrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*, Paris, Karthala, « Lettres du Sud », 2007, p. 85-104.

URL : <https://www.cairn.info/--9782845869363-page-85.htm>

<https://fr.wiktionary.org/wiki/our%C3%A9bi>